

SUR LA NECESSITE DE NOUS LIBERER DU SYSTEME FRANC CFA

Ndongo Samba Sylla, Chargé de Programme



Le débat autour du Franc CFA a été récemment relancé par la publication au début du mois d'octobre de *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : à qui profite le Franc CFA ?* Coordonné par Kako Nubukpo, Bruno Tinel, Martial Ze Belinga et Demba Moussa Dembélé, l'ouvrage comporte neuf chapitres qui ont été rédigés par dix chercheurs africains et européens. Devenu d'ores et déjà un succès de librairie, *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire* a fait l'objet d'une couverture médiatique importante en France et dans la presse panafricaine. A un point tel qu'il ne serait pas exagéré de dire que l'on n'a jamais autant parlé de la question du Franc CFA que durant ces deux derniers mois. Les langues commencent ainsi à se délier du côté des Banques centrales de la zone Franc, du gouvernement français, des investisseurs français de la zone Franc, etc.

Dans ce contexte, il n'est nullement surprenant que le « samedi de l'économie » du 05 novembre ait été consacré à la présentation de *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire*. Les

débats ont été organisés autour des interventions de Martial Ze Belinga, Chrystel Lemoing, Ndongo Samba Sylla et Demba Moussa Dembélé, qui ont tous participé à la réalisation du livre en tant qu'auteur et/ou éditeur. Les échanges, très cordiaux dans l'ensemble, ont été supervisés par le Professeur Samir Amin, auteur dès le début des années 1970 d'un rapport plaidant pour une réforme radicale du système Franc CFA, lequel garde toujours de son actualité. De cette rencontre, trois enseignements principaux peuvent être retenus.

PLUS DE 160 ANS DE COLONIALISME MONETAIRE

Le premier enseignement est que les rapports monétaires, précisément les rapports de domination monétaire, entre la France et ses anciennes colonies africaines sont antérieurs à la création de la zone Franc et du Franc CFA.

Comme l'a rappelé Martial Ze Belinga, à la suite du Professeur Nicolas Agbohoun, Napoléon III avait créé en 1853 la Banque du Sénégal, une institution financière dont le capital était détenu entièrement par des colons français. Détail qui ne manque pas de sel : le capital de cette banque provenait pour partie des dédommagements que l'Etat français avait consentis après l'abolition formelle de l'esclavage en France en 1848 aux propriétaires français d'esclaves. Dissoute en 1901, la Banque du Sénégal renaît sous le nom de Banque de l'Afrique Occidentale (BAO) qui, à son tour, donnera naissance en 1959 à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BCEAC).

C'est donc dire que la France est présente au moins depuis plus de 160 ans dans l'espace monétaire africain. Le système franc CFA, né formellement en 1945 – à l'époque le sigle FCFA signifiait « Franc des colonies françaises d'Afrique » - a été mis en place par la France en vue d'abord et avant tout de contrôler les systèmes économiques et les ressources de ses anciennes colonies.

PAS D'ARGUMENTATION ECONOMIQUE SOLIDE EN FAVEUR DU MAINTIEN DU FRANC CFA

Le second enseignement est qu'il est difficile de défendre le système Franc CFA sur la base de ses supposés avantages économiques.

L'argument économique majeur en faveur du maintien des pays africains dans la zone Franc est celui qui consiste à dire que le Franc CFA est une monnaie stable et crédible, du fait notamment de l'indépendance des banques centrales (vis-à-vis des Etats africains, pas vis-à-vis de la France), de sa parité fixe avec l'euro et de la « garantie » apportée par la France. Comme le mandat des banques centrales est de défendre la fixité de la parité avec l'euro et de maintenir l'inflation aux alentours de 2%, ceci serait censé produire un environnement macroéconomique favorable à l'investissement et, *in fine*, à la croissance économique.

Malheureusement, comme les auteurs de *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire* l'ont montré, ce raisonnement ne résiste pas à l'épreuve des faits. Sur le long terme, l'appartenance à la zone Franc rime avec faible dynamisme économique. Seul un pays sur les 15 de la zone

Franc (les six pays de la CEMAC, les huit pays de l'UEMOA et les Comores) a réussi à obtenir un taux annuel moyen de croissance du PIB par habitant supérieur à 2% sur ces cinquante dernières années. Il s'agit de la Guinée équatoriale, pays qui est toujours classé parmi les Pays les moins avancés (PMA). Le commerce intra-régional n'a pas non plus été dopé par l'intégration monétaire.

Les faibles performances économiques des pays de la zone Franc sur la plupart des indicateurs de développement ne sont pas surprenantes. Tout ne s'explique pas bien entendu par le seul aspect monétaire. Mais l'aspect monétaire y a contribué pour beaucoup.

Premièrement, le Franc CFA, du fait de son arrimage à l'euro, est une monnaie forte qui d'un côté pénalise les exportations de produits manufacturés et de l'autre encourage l'exportation de produits primaires et l'importation de biens manufacturés. En d'autres termes, ce n'est pas une monnaie qui favorise la transformation structurelle. En effet, la politique monétaire et la politique de change, si ces expressions veulent dire quelque chose en zone Franc, s'ajustent davantage aux évolutions internes à la zone euro que celles propres à la zone Franc.

Deuxièmement, le Franc CFA est le nom d'un système de forte répression financière. Celle-ci étant, dans une certaine mesure, l'un des prix à payer pour maintenir une faible inflation et la fixité de la parité avec l'euro. Les crédits bancaires à l'économie se situent en moyenne à moins de 25% du PIB dans l'UEMOA et à 13% dans la CEMAC. Par comparaison, ce ratio se situe généralement à plus de 100% dans les pays émergents et dans les pays de l'OCDE. De plus, l'offre de crédit en zone Franc se caractérise par le niveau exorbitant des taux d'intérêt, la courte maturité des prêts qui sont majoritairement à court terme et la marginalisation financière des secteurs prioritaires (comme l'agriculture et l'industrie) ainsi que des PME/PMI. Seuls les investisseurs étrangers et les grands groupes peuvent prospérer économiquement dans ces conditions de financement bancaire déficient.

Troisièmement, la priorité donnée à la lutte contre l'inflation a pour contrepartie un niveau de croissance économique en dessous du potentiel des pays africains. Les niveaux d'inflation en zone Franc sont beaucoup trop faibles pour des pays qui ont le statut de pays en développement. Bruno Tinel, dans le chapitre quatre de cet ouvrage collectif, a donné des indications éloquentes de ce point de vue : le rapport entre taux d'inflation et taux de croissance économique se situe entre 0,5 et 0,2 dans la plupart des pays de la zone Franc contre plus de 1 pour un pays comme la France.

Au-delà, il y a d'autres mécanismes associés au Franc CFA qui en font un instrument de maintien du sous-développement : par exemple le principe de libre circulation des capitaux favorise des transferts massifs de profits ainsi que les flux financiers illicites. Couplé avec la fixité du change, un tel principe implique l'absence d'autonomie de la politique monétaire, en raison du triangle d'incompatibilité de Mundell – (principe selon lequel il est impossible d'avoir une politique monétaire autonome dans un contexte où le change est fixe et où les capitaux circulent librement).

Face aux nombreuses limites du Franc CFA, ses partisans, faute de disposer d'un argument économique décisif, ont recours à trois types de stratagèmes pour légitimer le statu quo. Le premier consiste à reconnaître que le Franc CFA n'est certainement pas optimal mais que la priorité est ailleurs (« bonne gouvernance », « Etat de droit », etc.). Le second est de recourir à des considérations de « moindre mal » (« pour l'instant il n'y a pas d'alternative au FCFA », « le

FCFA est plus crédible que le dalasi, l'ouguiya, le cédi, le naira, etc. ». Le troisième est l'emploi d'arguments catastrophistes (« ce sera le chaos si l'on sort du FCFA ») qui relèvent, si on les examine bien, d'un profond pessimisme colonialiste (« ce sera le chaos monétaire après le FCFA car les Africains sont incapables de gérer eux-mêmes leur monnaie » ; il faut donc toujours la tutelle de l'homme blanc !).

LE FRANC CFA EST UNE QUESTION D'ABORD POLITIQUE

Et c'est justement à ce niveau que le troisième enseignement doit être tiré : la question du Franc CFA n'est pas une question technico-économique ; c'est par excellence une question politique. Faut-il rappeler que les mots « monnaie » et « loi » ont la même racine en grec ancien ? La monnaie pose la question de la souveraineté comme n'a de cesse de le rappeler Demba Moussa Dembélé. Même si le Franc CFA était la monnaie la mieux gérée au monde, la monnaie aux mille vertus, les Africains devraient quand même avoir le droit d'aspirer à décider eux-mêmes de leurs arrangements monétaires et de leur avenir économique.

En marge donc des arguments économiques pour ou contre le Franc CFA, la vraie question est celle-ci : voulons-nous, nous Africains, décider nous-mêmes de notre vie en commun et de notre avenir ? Cet aspect politique est adroitement éludé par les partisans du Franc CFA qui tendent à se réfugier sous le paravent commode de la soi-disant neutralité technicienne.

Il faudrait préciser que lorsqu'il est fait référence à notion de souveraineté, c'est bien de la « souveraineté démocratique » dont il s'agit, c'est-à-dire du droit des peuples à s'autodéterminer. Des Etats peuvent être souverains sans que cette souveraineté ne soit exercée de manière démocratique et dans l'intérêt de leurs peuples. Dans le cas du franc CFA, l'absence de souveraineté monétaire a pour contrepartie un profond déficit démocratique. Les décisions majeures concernant la monnaie et le taux de change sont prises par la France alors que les conseils d'administration des banques centrales n'ont aucun compte à rendre aux Etats africains et *a fortiori* à leurs citoyens. Le système FCFA a été jusque-là immunisé contre toute pression démocratique. Or, cette anomalie doit disparaître. Les questions monétaires doivent se discuter sur la place publique. Et les Africains devraient aspirer à gérer leur monnaie en toute souveraineté car ils en ont les moyens et ils sont dans la nécessité de le faire s'ils veulent un avenir prometteur pour leur continent. Tel est, au fond, le message de *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire*.

ROSA LUXEMBURG STIFTUNG
AFRIQUE DE L'OUEST
Sotrac-Mermoz Villa 43 BP : 25013 | Dakar-Sénégal
Téléphone : +221 33 869 75 19 | Fax: +221 33 824 19 95 | site web : www.rosalux.sn

ROSA LUXEMBURG STIFTUNG

Les points de vue exprimés par l'auteur ne représentent pas nécessairement ceux de la Fondation Rosa Luxemburg.